

30/7/04 Verbatim Revoir son petit-fils

*L'histoire de ce grand-père, malade,
privé de son petit-fils, a ému les lecteurs*

En quelques semaines, M^{me} Miallot a réuni pas moins de 740 signatures. Le comité de soutien du Mourillon, le premier à se mobiliser, a très vite été rejoint par ceux de Brignoles, Marseille, Ste-Anastasie, et même Biarritz.

Le début de cette affaire remonte au moment où M. Miallot découvre qu'il est atteint d'une grave maladie. Brouillé avec sa fille, il souhaite alors revoir son petit-fils. Impossible de renouer le dialogue avec son unique enfant. Ultime solution et non des plus faciles, le recours à la justice. Au mois de juin, quand le juge aux affaires familiales met sa décision en délibéré au 28 septembre 2004, c'est la stupeur. Trois mois d'attente alors que la santé de son mari se dégrade.

Devant autant de signes de solidarité, elle se dit « très surprise. Je ne m'attendais pas à

tant de marques de soutien ». Parmi les nombreux courriers reçus, « beaucoup de témoignages de grands-parents dans une situation identique à la nôtre », note-t-elle. M^{me} Miallot se sent même disposée à aller plus loin. « Je vais me renseigner sur internet, si une association concernée par mon problème n'existe pas déjà. Sinon, je suis prête à la créer moi-même. Les gens sont derrière nous ».

Pour le moment, elle prépare des courriers avec les signatures recueillies qu'elle adressera au maire Hubert Falco, aux présidents du TGI et de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, au Garde des Sceaux Dominique Perben ainsi qu'au Président de la République Jacques Chirac.

Elle ne cache pas qu'elle a peu d'espoir que sa démarche aboutisse, mais son action « portera peut-être ses fruits pour d'autres » espère-t-elle.